



CNE info UCLouvain 8 - Octobre 2025

Comme c'est aussi le cas dans de nombreux secteurs de l'Université, la rentrée académique marque la reprise de la concertation sociale et des réunions associées. Plusieurs dossiers importants sont actuellement à l'étude. Sur base des retours recueillis auprès de notre délégation, nous avons choisi de donner la priorité à trois thématiques : les fins de carrière, le temps de travail, et les parcours de réintégration après une maladie de longue durée. Notre objectif est d'aboutir à des avancées concrètes sur ces sujets d'ici la fin de l'année 2025.

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter automatiquement à partir du mois prochain, envoyez votre adresse mail à secretariat-cne@uclouvain.be

Délégation syndicale

- Depuis plusieurs années, le **Président du Conseil d'administration rencontre annuellement les membres de la délégation syndicale** CNE UCLouvain. Cette année, la réunion prévue le 26 novembre, se tiendra en présence des différentes organisations syndicales. N'hésitez pas à partager avec nous les points que vous aimeriez que nous discutons avec le Président du CA.

- Un nouvel outil a été développé par l'équipe GECO au sein de l'ARH. Il s'agit d'une **boîte à outil accessible pour les responsables d'équipes reprenant les mécanismes de reconnaissance** disponibles à l'UCLouvain.

Conseil d'entreprise du 20 septembre

- Dans le cadre de **l'évaluation de la gouvernance** prévue par le Plan Stratégique 2024-2029, le professeur Benoît Rihoux a présenté la méthodologie qu'il envisage d'appliquer.
- La vice-rectrice à la politique du personnel, Florence Stinglhamber, a présenté **le volet « politique du personnel » du plan stratégique**. Ce plan se décline en 4 axes :
 - Améliorer en continu la qualité vie au travail,
 - Soutenir le maintien au travail en fin de carrière,
 - Renforcer l'attractivité de l'Université en tant qu'employeur,
 - Mettre à jour et consolider notre cadre réglementaire et légal.

- **Saint-Louis – Fusion et budget**

Une assemblée du personnel est prévue le 13 octobre pour présenter le calendrier des discussions liées à la fusion, prévues en 2025 et 2026. La décision finale ne devrait pas intervenir avant septembre 2026.

Concernant la projection budgétaire à l'horizon 2030, une dégradation est constatée. Des pistes sont envisagées pour anticiper les difficultés : rationalisation des programmes et ajustement progressif de la politique du personnel, sans restructuration, en tenant compte des départs à la retraite. Caroline Gaussin, directrice administrative du site, a confirmé le respect de la CCT "garantie de l'emploi" signée en 2023 ainsi que de la concertation sociale.

- **Incident informatique du 4 septembre** : l'incident informatique qui a impacté l'ensemble de la communauté universitaire le 4 septembre est dû à un problème lié à la mise à jour d'un logiciel de stockage d'information. Cet incident a mis en lumière la nécessité de mettre en place, entre autres, une cellule de management de crise ainsi qu'un *disaster recovery plan*. Les représentants CNE ont remercié les équipes qui ont travaillé nuit et jour pour remettre les systèmes défectueux en ordre de marche.

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) du 25 septembre 2025

- Le CPPT a été informé **d'un incident en laboratoire**. Deux points ont été discutés :
 - Cause : élimination incorrecte de déchets chimiques. Une solution proposée est l'ajout d'un bouchon adapté pour éviter les surpressions.
 - Gestion : l'intervention des pompiers aurait pu être plus rapide. La procédure de gestion de tels incidents va être revue.
- **Accident sur le chemin du travail à vélo** : les représentants CNE du personnel ont mis en évidence le fait que de plus en plus d'accidents sur le chemin du travail sont des accidents de vélo. Un *Flash prévention* a été communiqué aux intermédiaires de sécurité. Les représentants du personnel ont également demandé à la direction d'organiser des formations spécifiques de prévention sur les risques de déplacements à vélo.
- Les représentants de la direction ont informé le CPPT que la **température de référence en hiver** serait fixée à 19 degrés dans les bureaux. Les représentants CNE au CPPT soutiennent une démarche écologique, mais jugent qu'une température de 19°C dans les bureaux est insuffisante pour le confort du personnel. Ils recommandent de relever ce seuil minimal.

- Lien vers les procès verbaux du Conseil d'entreprise : <https://urls.fr/oJievp>
- Lien vers les procès verbaux du Comité pour la Prévention et Protection au travail : <https://urls.fr/zh3Yhw>

Le savez-vous ?

- Jetez un coup d'œil à vos **compteurs de jours de congé**. Dans le CNE info du mois de juin nous vous rappelions qu'il existe plusieurs types de jour de congé : les légaux, les extralégaux et les congés d'ancienneté. Vous pouvez retrouver vos compteurs dans la tuile « mon dossier HR ». Pour rappel vous devez prendre vos congés légaux avant le 31 décembre 2025 et vous avez la possibilité de reporter 8 jours de congés extralégaux (pour un temps plein) jusqu'au 31 mars 2026. Si vous avez des questions à ce propos, n'hésitez pas à nous contacter.
- Nous étions **140.000** dans les rues de Bruxelles, ce 14 octobre, pour protester contre les mesures antisociales envisagées par le gouvernement Arizona et qui menacent aussi les travailleurs.



Évènements à venir

Dates à épingler dans votre agenda

20 octobre : Conseil d'entreprise

23 octobre : Comité pour la prévention et la protection (CPPT)

4 novembre : rencontre mensuelle

4 novembre : réunion de l'organe de négociation et de concertation du FNRS (OCN)

Contact

N'hésitez pas à partager avec nous votre réalité de terrain ou à nous poser des questions par rapport à votre situation individuelle ou des questions plus collectives à l'adresse : secretariat-cne@uclouvain.be

Adresses

- Les bureaux de la délégation syndicale permanente se trouvent Chemin du Cyclotron 2, Bâtiment de Hemptinne, Aile B - 1er étage, 1348 Louvain-La-Neuve. La délégation syndicale CNE dispose aussi de bureaux sur les autres sites et se tient à votre disposition sur rendez-vous : secretariat-cne@uclouvain.be.
- La liste des représentants CNE dans les organes de concertation est accessible par le lien suivant : <https://urls.fr/kWDxIc>. N'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes élue ou à envoyer un mail à l'adresse secretariat-cne@uclouvain.be.
- Vous trouverez de très nombreuses informations sur le site de la délégation CNE-UCLouvain : <https://www.desy.ucl.ac.be>.